

Service : ECLAT
Affaire suivie par : Christèle TZANEV
Tél. : 03 20 40 43 39
phc.seclat.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Avis du CRHH sur la programmation Anah 2025

Conformément à l'article R362-2 du Code de la construction et de l'habitation (CCH), le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) est consulté pour avis sur la programmation annuelle et pluriannuelle des différentes aides publiques au logement.

La répartition départementale des crédits budgétaires de l'Anah pour 2025 a été soumise aux membres du CRHH le 11 mars 2025 :

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Réserve régionale	Hauts-de-France
Dotation travaux	23 457 213 €	79 643 846 €	15 677 078 €	67 044 821 €	24 320 247 €	58 532 522 €	268 675 727 €
Ingénierie	466 559 €	3 873 019 €	926 036 €	1 252 449 €	1 294 658 €	14 515 754 €	22 328 475 €
Dotation totale	23 923 772 €	83 516 865 €	16 603 114 €	68 297 270 €	25 614 905 €	73 048 276 €	291 004 202 €

Le CRHH émet un avis favorable sur la répartition territoriale des crédits budgétaires de l'Anah pour 2025.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur ,



Julien LABIT